

MINIMA BATIMENT et TP REGION NOUVELLE AQUITAINE

Minimas Batiment

Catégorie professionnelle	Coefficient	Salaire mensuel minimal 35 heures	Taux horaire minimal
Niveau I			
Ouvrier d'exécution :			
– position 1	150	1 554,58	10,25
– position 2	170	1 593,86	10,5
Niveau II			
Ouvrier professionnel	185	1 688,01	11,13
Niveau III			
Compagnon professionnel :			
– position 1	210	1 845,90	12,17
– position 2	230	1 982,77	13,07
Niveau IV			
Maître ouvrier ou chef d'équipe :			
– position 1	250	2 148,27	14,16
– position 2	270	2 279,99	15,03

Indemnités petits déplacements Batiment

Zones	Indemnité de repas	Indemnité de trajet	Indemnité de transport
Sous-zone 1A (0 à 5 kms)	10,80 € (Limite d'exonération Urssaf 9,40 €)	0,72 €	0,85 €
Sous-zone 1B (5 à 10 kms)		1,62 €	2,23 €
Zone 2 (10 à 20 kms)		3,33 €	4,85 €
Zone 3 (20 à 30 kms)		4,74 €	8,05 €
Zone 4 (30 à 40 kms)		6,16 €	11,30 €
Zone 5 (40 à 50 kms)		7,61 €	14,52 €

Salaires minima ETAM Batiment

Niveau A	1.596,10 €
Niveau B	1.677,53 €
Niveau C	1.787,58 €
Niveau D	1.895,27 €
Niveau E	2.130,93 €
Niveau F	2.435,18 €
Niveau G	2.727,46 €
Niveau H	3.075,47 €

Minimas Travaux Public (applicable aux entreprises adhérentes FFTP)

Salaires minima OUVRIERS-ETAM-CADRES

Ouvriers / CNRO : Cf. avenant n° 2 du 24 juillet 2002 à la Convention Collective Nationale des Ouvriers du 15 décembre 1992 – base 35 heures.

Coefficient niveau - position	100 niveau I - 1	110 niveau I - 2	125 niveau II - 1	140 niveau II - 2	150 niveau III - 1	165 niveau III - 2	180 niveau IV
Minima annuel	20 620 €	21 071 €	21 521 €	23 974 €	25 675 €	27 747 €	30 259 €

Petits Déplacement : Ex Aquitaine

ZONES KM	1a 0 - 5	2 10 - 20	3 20 - 30	4 30 - 40	5 40 - 50
REPAS	12,80 €				
TRAJET	1,84 €	3,46 €	4,87 €	6,46 €	8,20 €
TRANSPORT	2,62 €	5,29 €	8,85 €	11,72 €	15,25 €

Petits Déplacements : Ex Région Limousin

1a 0 - 5	1b 5 - 10	2 10 - 20	3 20 - 30	4 30 - 40	5 40 - 50	6 50 - 60
12,80 €						
1,51 €	1,85 €	3,28 €	4,75 €	6,12 €	7,43 €	8,07 €
0,79 €	1,72 €	5,19 €	8,72 €	12,15 €	15,63 €	18,65 €

Petits Déplacements Poitou Charentes

1a 0 - 5	1b 5 - 10	2 10 - 20	3 20 - 30	4 30 - 40	5 40 - 50
12,80 €					
1,59 €	1,93 €	3,73 €	5,84 €	6,95 €	8,79 €
1,99 €	3,24 €	6,39 €	10,15 €	14,34 €	17,90 €

ETAM : Cf. annexe VI de la Convention Collective Nationale des Travaux Publics du 12 juillet 2006 – base 35 heures.

Niveau	A	B	C	D	E	F	G	H
Minima annuel	20 500 €	21 180 €	23 320 €	24 990 €	27 330 €	30 950 €	34 250 €	35 680 €

Majoration de 15% pour les ETAM bénéficiant d'une convention de forfait en jours sur l'année, soit :

F : 35 592 € G : 39 387 € H : 41 032 €

CADRES : Cf. article 4 de l'annexe V de la Convention Collective Nationale des Cadres du 20 novembre 2015 – revalorisés par la FNTF et la CNATP par décision unilatérale en date du 02/12/2021.

Niveau	A1	A2	B	B1	B2	B3	B4	C1	C2
Minima annuel Pour les salariés cadres à l'horaire – base 35h	30 194 €	32 840 €	34 424 €	37 043 €	39 435 €	41 061 €	44 234 €	46 084 €	53 710 €
Minima annuel Pour les salariés cadres en forfait jours	34 723 €	37 766 €	39 587 €	42 599 €	45 351 €	47 220 €	50 869 €	52 997 €	61 767 €

Ferme Photovoltaïque : Eiffage sous-traite et exploite les salariés.

Tout commence par une belle Histoire d'Entreprises Capitalistes qui se veulent vertueuses et se lancent dans la production d'électricité dite verte.

A Saint-Quentin-du-Dropt (Lot-et-Garonne) s'ouvre un chantier de centrale photovoltaïque avec un financement participatif citoyen.

Les habitants ont ainsi l'opportunité de participer à un projet de ferme solaire, lancé par Corsica Sole. **La centrale Saint-Quentin-Du-Dropt** est construite et exploitée par CS Solaire, une filiale du groupe Corsica Sole et sera constituée de deux parcs d'une puissance totale installée de 6,5 MWh.

L'installation doit produire environ 7 900 MWh par an et permettre d'économiser 7 800 tonnes de CO2 chaque année.

Mais nos « vertueuses sociétés » restent des entreprises à buts lucratifs, et ne sont pas désintéressées de faire un maximum de bénéfices.

Corsica Sole contracta la réalisation des travaux avec une société bien connue et encore moins altruiste qui est Eiffage Energies.

Eiffage Energies flairant la possibilité de faire quelques profits se mit à la recherche d'un sous-traitant pas trop cher la Société **AXIAL SISTEMAS SOLARES SL** à Valence en Espagne.

AXIAL SISTEMAS SOLARES SL s'étant dit qu'il serait bien de gagner autant se faire ce peut, (un max quoi ?) tout en ne prenant aucun risque demanda à un sous-traitant espagnol **ANDEX SOLUTIONS SL** de bien vouloir faire le montage des panneaux et structures photovoltaïques de Saint Quentin du Dropt dans le Lot et Garonne.

Cette dernière Société **ANDEX SOLUTIONS SL** s'est dit que si elle voulait gagner quelques Euros, elle devrait aller chercher de la main d'œuvre pas chère et très flexible.

Le monde étant parsemé de travailleurs miséreux voulant survivre **ANDEX SOLUTIONS** proposa à une vingtaine de travailleurs venant du Sahara Occidental, et de différents pays d'Amérique du Sud (Nicaragua, Honduras, Bolivie, Venezuela) de travailler sur ce chantier.

Après deux mois sur le Chantier, nos entreprises charitables, qui organisent des chantiers pour améliorer le bien-être des gens dans un environnement plus écologique ont juste oublié après s'être toutes servies qu'il ne restait plus beaucoup d'argent pour payer les salariés qui travaillaient pour elles.

C'est ainsi qu'en bout de ligne **ANDEX SOLUTIONS**, ne payait pas les deux mois de salaires de nos malheureux salariés sous contrats espagnol, ni ne payait les hébergements.



Le mardi 25 Mai les salariés qui ne pouvaient plus être hébergés, l'hôtel étant impayé, qui n'avaient pas eu de salaire sont venus voir la CGT à l'Union Locale de Bergerac (Dordogne) à quelques kilomètres de leurs derniers lieux de résidence.

Les camarades de l'U.L. et de l'UD de la Dordogne ont dû dans un premier temps s'arracher quelques poignées de cheveux pour comprendre qui était l'employeur. En effet, sans la barrière des langues, et même écrit dans la langue de Voltaire, je doute que tous les lecteurs de notre News letters ne vont pas en faire de même.

Mais la Solidarité à l'UD CGT de la Dordogne, cela fonctionne mieux qu'un financement participatif citoyen et la Secrétaire de l'UD Corinne Rey appelle illico notre fédération pour réfléchir ensemble sur comment on pourrait aider les salariés à rentrer dans leurs droits.

L'URCBA CGT Nouvelle Aquitaine a mis en relation l'Union Départementale CGT de la Dordogne, et le Délégué Central d'Eiffage Energies qui est en fait la Société responsable du montage afin d'interpeller la Direction d'Eiffage Energies.

Après quelques appels téléphoniques à toutes les sociétés et quelques conférences de presse initiées par l'UD CGT 24 (les principaux acteurs économiques Eiffage Energies, Corsica Sole et Enerfip ont eu peur que leurs jolis costumes verts ne soient fripés).

La peur que leur image soient abîmée au point d'engendrer des retombées néfastes auprès de leurs clients et de leurs actionnaires et de plus d'avoir d'éventuelles poursuites judiciaires par les salariés et la CGT, les sociétés donneuses d'ordre se sont engagées à ce que l'Entreprise **ANDEX SOLUTION SL** rémunère les salariés et se sont assurés que les salariés étaient logés.

Une semaine après, une lettre d'engagement de paiement est arrivée à l'UD 24 et les salaires furent virés le jeudi suivant soit deux jours après la réception du courrier.

Une situation de plus en plus récurrente, dénonce Corinne Rey. "Ces chantiers de l'économie verte bénéficient souvent d'aides gouvernementales. Il y a des millions voire des milliards d'euros qui circulent. On demande que les conditions d'appels d'offres soient plus drastiques et qu'il n'y ait pas de sous-traitance."

Moralité : La sous-traitance en cascade même pour l'environnement ne doit pas exister car elle engendre un véritable esclavage moderne au profit des actionnaires et des banques.

Heureusement, celle-ci ne résiste pas à une CGT qui travaille avec ses deux jambes : le territoire et les professions.

Soyons vigilant car des projets de ce types fleurissent sur tout le territoire national.



A Saucats un projet se nommant **Horizéo** remplacerait 1000 hectares de Forêt par un champs photovoltaïque. Le projet **Horizéo** est-il pertinent et écologique au regard des contradictions qu'il soulève sur : la gestion forestière, l'eau, l'impact sur la biodiversité, la régulation du climat ou encore les risques d'inondation dans cette zone humide? La CGT alerte les citoyens sur ce gâchis écologique et quide plus est loin d'être la meilleure la solution au niveau de gestion d'Energies !